Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20260420-2026_4_06-DE

République Française
Département du Morbihan
Commune de Lanvénégen

2026-4-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/04/2026

L'an deux mille vingt-six le 20 avril à 19 heures 30, le conseil municipal de la Commune de LANVÉNÉGEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monique LE CREN, Maire.
Date de convocation 15 avril 2026

Présents : MME Monique LE CREN ; Annie LE GOFF ; Stéphanie KERMARREC ; Josette LAMANDÉ ; Sabrina CROISSANT ; Josette LAMANDÉ ; Isabelle THÉON ; Sophie PERSONNE
M. Christophe COMBEAU ; Michel DEBEIR ; Loïc POULHALEC ; Rolland ARMAND ; Adrien DENHEZ ; Romain PERRON
Absents ayant donnés pouvoir : M Gaëtan PERCEBOIS donne pouvoir à Mme Annie LE GOFF, Mme Catherine COLLIN donne pouvoir Mme Annie LE GOFF
Absent non excusé :

Secrétaire : Sabrina CROISSANT

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	13	15

MUNICIPALITE - MEMBRES COMMISSION APPEL D'OFFRES

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,
Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Toutefois, en application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.

Sont candidats au poste de titulaire : Annie LE GOFF ; Michel DEBEIR Christophe COMBEAU
Sont candidats au poste de suppléant : Loïc POULHALEC, Sabrina CROISSANT, Gaëtan PERCEBOIS

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **DESIGNER les délégués titulaires :** Annie LE GOFF ; Michel DEBEIR Christophe COMBEAU

Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le
ID : 056-215601055-20260420-2026_4_06-DE

- **DÉSIGNER les délégués suppléants :** Loïc POULHALEC, Sabrina CROISSANT, Gaëtan PERCEBOIS

Pour extrait certifié conforme,
Le 20/04/2026
Le Maire,
Monique LE CREN